

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 882

**Artikel:** Paternalisme : les femmes remises à leur place naturelle  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019891>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les femmes remises à leur place naturelle

■ (rééd) Le docteur C. Schuler, chef du Centre d'observation de l'Assurance-invalidité de St-Gall a évoqué devant quelques confrères médecins, membres de commissions AI à Appenzell, en Thurgovie et aux Grisons, les difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa tâche (conférence du 7 mai 1987).

La femme qui travaille en fabrique en plus de ses charges familiales est, pour le docteur Schuler, un de ces cas difficiles et «anti-naturels». Ses propos méritent d'être cités. Tout y est: le paternalisme, la peur d'être abusé par les étrangers, l'image de la femme au foyer. On se croirait au XIX<sup>e</sup> siècle!

«Souvent, nous avons des problèmes difficiles à résoudre en ce qui concerne les ménagères qui exercent une activité lucrative; l'assurance aussi, d'ailleurs. Là aussi, il s'agit de ressortissantes de pays méridionaux dans 85% des cas. Ces problèmes sont posés par la double charge que doivent supporter ces femmes, partagées entre la famille et la fabrique, travaillant non pas à 100%, mais à au moins 150%. Avec un seul enfant, et jusqu'à l'âge de 30 ans, ce dur effort peut être

accompli, sauf quelques exceptions. Si la famille s'agrandit encore, c'est bientôt l'épuisement physique et psychique, en tout cas après la 40<sup>e</sup> année. Désormais, la ménagère ne peut plus travailler au-dehors qu'à la demi-journée, ou plus du tout. Bien entendu, elle réclame énergiquement la rente AI, et son mari plus énergiquement encore. Pendant des années, la famille a adopté un système économique malencontreux, nuisible pour la santé de l'épouse. A présent, celle-ci est remise, par les lois de la nature, à la place qui est la sienne et qui correspond à sa constitution et à sa santé. Elle devrait en être reconnaissante, mais elle ne l'est pas, parce que les projets d'avenir de sa famille sont voués à l'échec.»

Et plus loin, voici le remède suggéré: «Lorsqu'un alcoolique se ruine la santé, lorsqu'un motocycliste subit un accident par suite d'une faute grave, on lui réduit sa rente. Pourquoi ne le ferait-on pas aussi pour une personne qui abîme sa santé par un surmenage professionnel déraisonnable, pratiqué pendant des années?»

Question: le Dr Schuler n'est-il pas surmené?

■ (rééd) A l'occasion d'un week-end romand, une cinquantaine de membres de l'Association des Magasins du monde ont réfléchi sur le thème «du militantisme à la professionalisation». En 1984, les Magasins du monde avaient pris l'option de «vendre plus pour mieux soutenir les producteurs du Tiers-monde et mieux informer la clientèle suisse». L'objectif a été atteint, puisque le chiffre d'affaires est passé de 400'000 fr. en 1984 à 800'000 fr. en 1986. Nouveaux groupes locaux, heures d'ouverture étendues, ventes sur les marchés et gamme de produits plus étendue qu'auparavant sont à l'origine de ces bons résultats. Mais il a fallu que deux groupes se lancent dans des projets de semi-professionalisation, avec l'aide de l'importateur OS3, à Genève et dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. Deux personnes à 1/4 temps se sont occupées de la gestion professionnelle d'un magasin, mais aussi de la formation des bénévoles.

## EN BREF

Ce mouvement du «vendre plus» a incité l'association romande à réfléchir plus avant encore sur l'idée de professionalisation. L'idée d'un commerce plus juste ne doit en effet pas s'appliquer uniquement au producteur, mais aussi au vendeur! De plus, certaines tâches demandent des compétences qu'il n'est pas toujours possible d'exiger de la part de bénévoles. Ceux-ci resteront toujours indispensables dans l'organisation des Magasins du monde, mais une extension des postes rémunérés est probable.

■ Selon M. Emile Piguet, spécialiste du dépouillement des scrutins genevois, «des candidats ont siégé dans les divers conseils sans avoir été élus» parce que «les différences de voix étaient parfois minimales et les erreurs de calcul fréquentes». Tout a disparu avec l'informatique. Mais il y a parfois des pannes!

## Changement...

■ Marc-André Miserez nous quitte. Entré à DP comme journaliste-stagiaire, MAM a assumé avec engagement et compétence le passage à l'informatique. Depuis un peu plus d'un an maintenant, la rédaction réalise elle-même la composition et la mise en page du journal. MAM a su maîtriser la technique et garantir la sortie régulière de notre hebdomadaire. Aujourd'hui il fait le grand saut et rejoint l'équipe rédactionnelle de *24 Heures*.

Merci à MAM pour sa collaboration à la fois efficace et détendue malgré la pression que représentent semaine après semaine la réunion des textes, leur mise en page et le bouclage du

numéro. Et bon vent dans les eaux de la grande presse.

Dès ce numéro, Pierre Imhof occupe le fauteuil de rédacteur. Sa signature n'est pas inconnue de nos lecteurs, puisque depuis quelques semaines déjà elle apparaît dans nos colonnes. Rompu à l'exercice de la micro-édition, tour à tour animateur au Centre social protestant de Lausanne, puis à la permanence «Droits des enfants et des jeunes», et secrétaire de la section vaudoise de l'Association suisse des transports, Pierre Imhof saura assurer le pari de l'autonomie de production de DP et apporter sa contribution à l'équipe de rédaction. DP